



Circulaire de rentrée septembre 2021

Le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale pour cette année scolaire se fonde sur 4 niveaux. A la rentrée les établissements scolaires fonctionnent au niveau 2 (jaune). L'équipe enseignante a décidé du maintien du fonctionnement du mois de juin avec des aménagements (surlignés en jaune).

| | NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | NIVEAU 3 | NIVEAU 4 |
|---|---|---|---|--|
| COVID-19 | | | | |
| ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 | | | | |
| PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT | | | | |
| Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé. | | | | |
| Doctrine d'accueil | <ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Hybridation au lycée selon le contexte local | <ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 %• Hybridation au lycée avec jauge à 50 % |

Protocole sanitaire

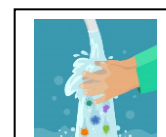
- Limitation du brassage des élèves

Dans les classes, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Les récréations sont échelonnées par cycle. Les élèves restent sinon avec leur groupe classe. Le décroïsonnement pour certaines matières (histoire, géographie, ...) pourra avoir lieu.



- L'application des gestes barrières

Le lavage des mains est obligatoire avec du savon et de l'eau (gel hydroalcoolique seulement pour les élèves à partir du CE1) en entrant en classe et au moment du départ le soir mais aussi, après les pauses, être allé aux toilettes et après s'être mouché. Le séchage se fait avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.



➤ Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes de l'école (enseignants et personnel éducatif) et les élèves à partir du CP à l'intérieur des classes. A l'extérieur, le masque n'est pas obligatoire. Le pass sanitaire n'est pas demandé actuellement pour entrer dans l'école.

- **Nettoyage et désinfection des locaux et matériels**

Tous les jours les locaux utilisés sont nettoyés. Les locaux sont régulièrement aérés, notamment des classes avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, sur le temps du midi et en fin de journée. Toutes les classes ont une poubelle spécifique pour les mouchoirs, masques,...



- **Relation école - famille**

Avant le départ pour l'école, vous devez vérifier la température de votre enfant. Si elle atteint 38° ou plus, l'enfant ne doit pas aller à l'école. Les enfants, à partir du primaire (CE1) viennent le matin avec une gourde (ou une timbale) et ils repartent avec le soir. Durant la classe tout enfant présentant de la fièvre sera isolé avec un masque pédiatrique (masques FFP1) en attendant que son parent vienne le chercher.

- **Circulation dans l'établissement**

L'entrée et la sortie dans l'école se font par le portail de la maternelle (parking Léo Lelée). Les adultes doivent respecter les règles de distanciation sociale. L'accès de tous les bâtiments est interdit aux familles. L'accès de la classe de Line Notais se fait par le couloir de la maternelle et celui de la classe de Christelle Luais par l'extérieur. L'entrée dans l'établissement est réservée à une seule personne par famille (parents, personne autorisée, ..). Merci de consulter sur le site de l'école, le plan de circulation mis à jour. **La sortie se fait le midi et le soir devant la porte de la classe. Vous devez venir chercher votre enfant devant sa classe.** Les enfants de primaire peuvent être autorisés à arriver et partir seuls si les familles ont donné une autorisation écrite.



- **Service périscolaire**

La cantine et la garderie sont ouvertes par la mairie de Chemazé pour tous les élèves

➤ **Pour la cantine** : l'inscription se fait par l'intermédiaire du Portail Famille (Chaque famille a eu un document quant aux démarches à suivre dans le dossier Cantine/ Accueil de Loisirs de la Mairie) Pour tous renseignements, merci de contacter le mail suivant: cantine.chemaze@orange.fr

➤ **Pour la garderie Périscolaire** : la garderie se fait sans inscription, les agents de la commune viennent chercher les enfants à 16h40 à l'école. Pour tous renseignements, merci de contacter le mail suivant: chemaze.jeunesse@orange.fr

- **Gestion sanitaire**

Si un enfant ou un adulte de l'école présente un test positif au COVID 19, ce sont les services académiques qui définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Toutes les décisions d'ordre sanitaire sont prises par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) dont c'est la responsabilité.

Actuellement dès le 1er cas contact, la classe sera fermée dans le 1er degré pour une durée de 7 jours.

Organisation scolaire

Horaires de l'école (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

| Matin | Après midi | Sur temps scolaire , les accès se font côté primaire, rue du Pin à l'aide de la sonnette. |
|---|---|--|
| Ouverture à 8h35 Début des cours à 8h45 | Ouverture à 13h20 Début des cours à 13h30 | |
| Fin des cours 12h00 | Fin des cours à 16 h 30 | |

Réunions de classe (dates à changer)

Celles-ci se tiendront dans chaque classe dans le respect des règles sanitaires. (port du masque)

| | |
|---|---|
| • Line NOTAIS : Vendredi 24 septembre à 20 h 00 | • Sophie TROHEL : Mardi 21 septembre à 20h |
| • Christelle LUAIS : Vendredi 24 septembre à 20h 00 | • Joannie GUIBERT : Mardi 21 septembre à 20h |
| • Éric CHASSERIAU et Joséphine LUSSON : Jeudi 23 septembre à 20h | • Isabelle DURAND : Mardi 14 septembre à 20h (CP) Vendredi 24 septembre à 20h 00 (GS) |
| • Julien VILMAIN : Lundi 13 Septembre à 20h | |

Rencontres Parents

- **Classes primaires** : du jeudi 13 au samedi 15 janvier 2022
- **Classes maternelles** : du jeudi 20 au samedi 22 janvier 2022

| | |
|---------------------------------|---|
| Vacances | Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. |
| Toussaint | Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021 |
| Noël | Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 |
| Hiver (zone B) | Du samedi 05 février 2022 au lundi 21 février 2022 |
| Printemps (zone B) | Du samedi 09 avril 2022 au lundi 25 avril 2022 |
| Journée pédagogique | Vendredi 12 novembre (pas de classe pour les élèves) |
| Jours fériés | <ul style="list-style-type: none">• Jeudi 11 novembre (armistice de la 1^{ère} guerre mondiale)• Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022 (Pont de l'Ascension)• Lundi 6 juin 2022 (Pentecôte) |
| Début des vacances d'été | Le mardi 5 juillet 2022 |

Les élèves travailleront le mercredi 25 mai toute la journée (veille de l'Ascension). La mairie a donné son accord pour ouvrir le centre de loisirs dès le mercredi 6 juillet.

| | Equipe éducative | Niveaux |
|------------------|--|----------------|
| Classe 1. | Enseignante : Line Notais ASEM : Aurélia Guillomet AESH : Florence Buron e | PS1 / PS2 / MS |
| Classe 2. | Enseignante : Christelle Luais ASEM : Adeline Beausoleil | MS / GS |
| Classe 3. | Enseignante : Isabelle Durand ASEM : Sylvie Pinson AESH : Florence Buron | GS / CP |
| Classe 4. | Enseignante : Sophie Trohel AESH : Florence Buron | CE1 / CE2 |
| Classe 5. | Enseignant : Éric Chasseriau (Lundi, jeudi, vendredi) Enseignante : Joséphine Lusson (mardi) | CE1 / CE2 |
| Classe 6. | Enseignant : Julien Vilmain | CM1 / CM2 |
| Classe 7. | Enseignante : Joannie Guibert AESH : Florence Buron | CM1 / CM2 |

- **Enseignante spécialisée** : Christine Guillaumin
- **Enseignant lien école/famille** : Xavier Bréhard, xavier.ecolechemaze@gmail.com
- **Secrétariat/Personnel d'entretien** : Sylvie Pinson
- **Accueil/personnel éducatif** : Lucie Guédon
- **Chef d'établissement** : Éric Chasseriau (mardi ou sur rendez-vous)


Absences des élèves

- **Absence prévue** : solliciter une autorisation préalable par écrit au plus tard la veille de l'absence.
- **Absence inattendue** (maladie, accident, etc...) : **prévenir avant 10 h 30** par téléphone ou par mail le jour même ; à son retour, l'élève remettra une lettre justifiant son absence ou un certificat médical.

Communication/demande de rendez-vous

A chaque communication réalisée à l'aide de la pochette courrier, nous vous demandons de bien prendre connaissance des messages ou documents inclus dans celle-ci. **Merci de privilégier le mail pour échanger avec l'enseignant de votre enfant.**

| | | | |
|------------------|--|------------------|--|
| Line Notais | line.ecolechemaze@gmail.com | Joséphine Lusson | Josephine.ecolechemaze@gmail.com |
| Christelle Luais | christelle.ecolechemaze@gmail.com | Julien Vilmain | julien.ecolechemaze@gmail.com |
| Isabelle Durand | isabelle.ecolechemaze@gmail.com | Joannie Guibert | joannie.ecolechemaze@gmail.com |
| Sophie Trohel | sophie.ecolechemaze@gmail.com | Éric Chasseriau | eric.ecolechemaze@gmail.com |

| <u>Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)</u> | | <u>Projet d'année</u> |
|--|-----------------|---|
| Des activités pédagogiques complémentaires sont proposées aux enfants des classes primaires le mercredi matin. Les modalités de fonctionnement ainsi que les objectifs de ces activités vous seront communiqués lors des réunions de classe. | | Tout pour la musique |
| 22 septembre 2021 | 26 janvier 2022 | |
| 29 septembre 2021 | 23 février 2022 | |
| 6 octobre 2021 | 23 mars 2022 | |
| 10 novembre 2021 | 6 avril 2022 | |
| 1 ^{er} décembre 2021 | 11 mai 2022 | |
| 12 janvier 2022 | 8 juin 2022 | |
| | |  |

Classe Découverte (sous réserve de conditions sanitaires suffisantes)

- Classe de mer pour les CE1/CE2 du 08 au 10 juin 2022 à Préfailles
- Classe de neige pour les CM2 du dimanche 23 au vendredi 28 janvier 2022 à Super Besse

Manifestations organisées avec l'APEL

- **Mardi 28 septembre à partir de 20h**
 1. **Assemblée Générale de l'école**
Présentation de l'équipe éducative de l'école et des projets pédagogiques de l'année suivie de l'élection des bureaux de l'OGEC et de l'APEL.
 2. **Soirée débat « Les écrans et l'enfant » avec Sophie Allet, psychologue**

- **Puces aux jouets** : dimanche 03 octobre 2021
- **Marché de Noël** : vendredi 3 décembre 2021
- **Portes Ouvertes** : vendredi 25 mars 2022
- **Kermesse** : samedi 25 juin 2022



Pour l'équipe enseignante,

Éric CHASSERIAU chef d'établissement de l'école St Henry

